



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 50828

Texte de la question

M. Claude Demassieux attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur la situation des professionnels de la restauration hôtelière. Les professionnels de ce secteur rencontrent actuellement un certain nombre de difficultés. Ils expriment quatre doléances, qui seraient, selon eux, de nature à relancer leur activité. Il s'agit de la suppression de la disparité des taux de TVA entre les produits alimentaires transformés, de l'allègement des charges sociales sur les salaires, du vote d'une loi pour mettre en application les recommandations du rapport Radelet, relatif à la lutte contre le paracommercialisme et, enfin, de la refonte du code des débits de boissons, notamment les articles L. 62 et L. 63 traitant des fermetures administratives. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces différentes propositions.

Données clés

Auteur : [M. Demassieux Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50828

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1996